

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL – 4 AVRIL 2022 à 18 heures

la séance se déroulera au siège de la Communauté de Communes des Deux Rives

Adoption du procès-verbal du 28 Février 2022

Adoption des décisions municipales

Vote du Compte de Gestion et vote du Compte Administratif 2021 :
- commune – tourisme - « animations, culture, événementiels

Bilan des acquisitions et cessions immobilières réalisées en 2021

Affectation des résultats 2021 – Commune et « Animations, culture, événementiels »

Reprise des résultats 2021 – Tourisme

Vote du Budget Primitif 2022 :
- Commune – Tourisme - « Animations, culture, événementiels
Et vote des taux d'imposition

Modification des autorisations de programme

Subvention au budget « Animations, culture, événementiels »

Demandes de subventions pour travaux

Demande de subvention des associations - année 2022

Subventions aux coopératives scolaires - année 2021-2022

Approbation des modifications statutaires du SDE 82

Convention pré-opérationnelle entre la commune – la CC2R et l'EPF Occitanie – Opération d'aménagement à dominante de logement

Création d'emplois saisonniers pour les étudiants

Adhésion de la commune au CAUE 82

Constitution du jury d'assises 2023
